

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3758 - Mercredi 18 Novembre 2020 - Prix : 200 Fc

ÉLECTION À LA CHAMBRE DE COMMERCE :

Le Tribunal siffle la fin de la récréation



JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANT :

**« Permettre aux enfants de recréer
un monde meilleur après Covid-19 »**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Novembre 2020**

Lever du soleil:

05h 31mn

Coucher du soleil:

18h 12mn

Fadjr : 04h 18mn

Dhouhr : 11h 55mn

Ansr : 15h 27mn

Maghrib: 18h 15mn

Incha: 19h 29mn



JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANT :

« Permettre aux enfants de recréer un monde meilleur après Covid-19 »

Lors d'une conférence de presse tenue hier mardi 17 novembre, la commissaire au genre a parlé de plusieurs activités qui vont être organisées à l'occasion de la journée mondiale de l'enfant le 20 novembre, afin de permettre aux enfants victimes de la covid-19 et de viols de s'en remettre pleinement.

Le 20 novembre prochain fera 31 ans depuis que les dirigeants du monde ont procédé à la signature de la convention relative aux droits de l'enfant. Chaque année, toutes les nations signataires de ladite convention célèbrent cet événement qui est une opportunité pour les enfants de la planète de connaître leurs droits. Aux Comores, la journée sera célébrée tout en tenant compte du fléau qui touche de plein fouet les enfants comoriens ces derniers temps, qui n'est autre que celui des viols.

Devant la presse hier mardi, la commissaire au genre a parlé en



long et en large des activités qui vont être organisées le jour J, soit le 20 novembre et qui auront pour but de sensibiliser sur les droits de l'enfant. Elle indique que les ONG telles que Hifadhui, Mwana tsi wa

Mdzima à Anjouan et Salama à Mohéli vont organiser des activités dans les Îles. Le même jour au foyer des femmes de Moroni, une poignée d'enfants vont présenter au président de la République une lettre

de doléances. Le Collectif POM Mwezi réserve à cette occasion un spectacle exceptionnel.

A part cela, l'association Petits-Anges organisera de son côté, une conférence de presse l'après-midi,

dans le but de permettre aux parents des enfants violés de s'exprimer. La commissaire chargée de la protection du genre a également évoqué des campagnes de sensibilisation contre les viols sur mineurs qui vont se dérouler le même jour.

« Protéger les enfants n'est pas une bonne volonté mais une obligation, un droit pour lui. C'est tout un avenir d'une nation », déclare de sa part Marcel Ouattara, représentant de l'UNICEF aux Comores, qui se réjouit de la rentrée scolaire annoncée pour le 30 novembre prochain. « L'inactivité des écoles a provoqué une explosion des violences sexuelles dans le pays ». Afin de mettre un terme aux actes d'agressions sexuelles faites aux enfants, le gouvernement en partenariat avec l'UNICEF appellent la population de participer considérablement aux activités prévues le vendredi prochain.

Kamal Gamal

SOCIÉTÉ

Premaco appelle à assister les bébés prématurés

A l'occasion de la journée internationale de la prématurité, l'association Premaco aux Comores a saisi la presse pour sensibiliser les partenaires mais également la population pour assister les bébés prématurés dont les moyens sont insuffisants.

Pour célébrer la journée internationale de la prématurité, l'association Premaco sensibilise à travers les médias. Dans le monde, 1 enfant sur 10 naît préma-

turé et les Comores ne font pas exception. Pour soutenir ces familles, l'association Premaco a réussi dès 2018 à nos jours à prendre en charge 147 enfants avec le soutien bien évidemment des pharmacies comme Pharmacie Magaani, Pharmacie Darsaanda, pharmacie Yassine et des ONG tant locales qu'internationales.

27 enfants sont totalement pris en charge par Premaco. Selon le secrétaire général adjoint Fahardine Abdoulwahab, « c'est une associa-

tion pour les Comoriens et notre but est de soutenir les familles de ces enfants dans tous les côtés. Et comme vous le savez ces enfants nécessitent une assistance médicale et financière », souligne celui qui lance un appel public à la générosité.

Depuis sa création à nos jours, cette association créée pour porter secours aux enfants prématurés, a œuvré à de sensibilisation dans les différentes régions de Ngazidja à savoir Hamahamet. Elle a organisé des journées de collecte de fonds pour des achats de produits hygié-

niques entre autres pour les bébés prématurés.

Rappelons que tout enfant né avant 8 mois et demi est considéré comme prématuré. Il existe trois niveaux de prématurité. Les fonctions vitales d'un bébé étant matures à la fin des 9 mois de grossesse, un enfant naît avant cette période peut se voir en difficulté à la naissance. Il peut avoir des problèmes d'ordre respiratoire. Ce pour cela qu'ils sont en couveuse et assistance médicale. Ces nouveau-nés nécessitent le plus souvent une ventilation externe ou par sonde.

Avant 34 semaines, le bébé n'a pas encore la capacité de coordonner sa respiration et sa déglutition, ce qui nécessite une alimentation par sonde. Beaucoup de maladies peuvent subvenir entre-temps comme des anomalies neurologiques ou autres. C'est ainsi que Premaco appelle à une assistance financière ou à d'autres formes de soutien pour subvenir aux besoins de ces familles dont les enfants se trouvent dans des situations précaires.

Andjouza Abouheir



Sensibilisation sur la prise en charges des prématurés.



Communiqué du 17 Novembre 2020

La SONELEC informe que les travaux de révisions de ses deux groupes électrogènes d'Itsambouni sont achevés et elle porte à la connaissance de son aimable clientèle la reprise de son programme de distribution de l'électricité à partir de ce 17/11/2020.

Les régions seront alimentées de 16h30 à 00h00, et Moroni en permanence.

La SONELEC s'excuse des désagréments causés ces derniers temps par des pannes techniques perturbant fortement la distribution.



Pharmacie de garde

Phcie des écoles (Peugeot) 773 18 19

ÉLECTION À LA CHAMBRE DE COMMERCE :

Le Tribunal siffle la fin de la récréation

Alors que des commerçants sont enregistrés à tour de bras à la Chambre de commerce en vue de l'élection du président de ladite institution le 25 novembre prochain, le Tribunal de commerce de Moroni ordonne le retrait d'au moins 154 personnes de la liste d'électeurs.

Le début de la fin de procédés jugés contraires aux règles ? Lundi dernier, le Tribunal de Commerce de Moroni a ordonné à la cellule électorale insulaire de Ngazidja de retirer certaines per-

sonnes de la liste d'électeurs, car « [elles] ne justifient pas de la qualité de personne physique ou de personne morale dûment déclarée ou enregistrée au [registre de commerce et de crédit mobilier] du greffe du Tribunal de commerce de Moroni ».

En effet, à en croire ladite ordonnance, la Chambre de commerce est allée plus vite que la musique dans l'enregistrement des commerçants, et donc des électeurs dans son registre, « alors que les dossiers de ces personnes sont en instance de traitement auprès du

greffier du Tribunal de commerce de Moroni, dans l'attente de production des pièces suivantes : formulaire de déclaration d'activité remis à l'Anpi ; titre d'identité ; acte de mariage (le cas échéant) ; certificat de résidence ».

Contacté par La Gazette des Comores, le secrétaire général de l'UCCIA, Housni Mohamed Abdou, semble surpris. En effet, il affirme que les commerçants concernés ont été enregistrés « dans les normes » et que s'il y a un manquement, « cela n'engage que le Tribunal commercial ». Les person-

nes mises en cause seraient au nombre de 400 selon certains candidats, 154 selon la Chambre de commerce. Dans tous les cas, cette ordonnance est le fruit d'un combat de longue haleine mené par certains candidats, à la tête desquels le gérant des établissements Nasssib, Chamsoudine Ahmed, soutenu par l'alliance constituée par la Nouvelle OPACO et le Synco.

Pour rappel, lors d'une conférence de presse tenue à la fin de la semaine dernière, le candidat Richard Kamoula assumait avec fierté son procédé qui consiste à

inciter les petits commerçants à aller se faire enregistrer à la veille de l'élection. Si le Tribunal ne remet pas en cause le délai d'enregistrement d'une partie des personnes concernées, il n'en demeure pas moins vrai que les étapes sont brûlées. Reste maintenant à savoir si dans seulement une semaine, les irrégularités soulevées pourront être réparées. Ce qui est peu probable.

Andjouza Abouheir

MORT D'ADINA

Selon le Dr Djabir, la prise en charge a été adaptée aux moyens de l'hôpital

Dans une conférence de presse, le Dr Djabir revient sur la mort de l'artiste Adina pour plus d'éclaircissements. Selon lui, la prise en charge a été adaptée selon les moyens de bord. Il affirme qu'aucune négligence n'a été faite.

Devant la presse ce lundi 16 novembre, le docteur Djabir Ibrahim, chef de service des urgences est revenu sur la mort d'Adina pour éclaircir le dossier. Selon lui, la prise en charge a été adaptée selon les moyens de l'hôpital. Pour rappel, le patient avait une détresse respiratoire sévère qui nécessitait de l'oxygène le plus rapidement. Et selon le médecin sur place, les dispositions ont été prises au préalable. « En raison d'un afflux massif de personnes en détresses respiratoires, la mise en place de



l'oxygène a nécessité le redéploiement de moyens entre services.

L'opération a été exécutée par un technicien dans des délais adaptés

pour prendre en charge le patient. Une mise à disposition de 6 à 7 minutes », explique-t-il.

Bien qu'il y ait eu un retard compte tenu des moyens, le docteur dit que l'hôpital a fait le nécessaire pour le patient même si le délai était minime. « Mais cet incident a fait qu'aujourd'hui l'hôpital a une capacité d'oxygénation de 13 personnes. On apprend des leçons chaque jour », souligne-t-il. Interrogé sur la question d'évaluation de compétence, le médecin chef des services d'urgence montre qu'il faut que l'ordre de nature des médecins fait son travail mais également que l'État propose des projets de loi. « Nous ne sommes pas encore là », avance-t-il.

Pour ce qui est du sentiment d'impunité, il montre que des fois, les médecins répondent à la justice. « Nous répondons des fois à la justi-

ce. En tout cas pour nous les anciens », précise-t-il. Quant au médecin de garde, il a rappelé que le patient est transféré vers 19 heures en voiture de type 4x4 vu l'urgence. « Nous l'avons assisté et avons remarqué qu'il avait un besoin imminent d'oxygène et le patient avait en plus une maladie chronique. Nous avons fait le nécessaire le plus rapidement, explique le Dr Omar. Nous avons même alerté le service de réanimation. Après massage fait à tour de rôle, le patient a succombé malheureusement ». Ces derniers temps, l'hôpital a enregistré des cas de détresses respiratoires, qui n'ont rien à voir avec la Covid-19. « Nous avons fait les tests PCR et ces cas sont négatifs au coronavirus », conclut-il.

Andjouza Abouheir

ÉLECTIONS UCCIA :

L'équipe de Nardassi Houmadi appelle au respect des textes

Nardassi Houmadi, tête de liste à l'élection de la Chambre de commerce a présenté son équipe ce mardi à Moroni. Accompagné de son allié le président sortant de la Ccia Ngazidja, Mohamed Soibrou Ed-dine, il appelle au respect strict de textes pour un scrutin transparent.

Devant la presse lundi 16 novembre dernier, le candidat Nardasse Houmadi, un fournisseur des petits commerçants, a présenté son équipe dont le président sortant de la CCIA Ngazidja. Pour ce groupe, choisir un tel candidat comme tête de liste n'est pas un hasard. « Étant un importateur réputé, Nardasse a le charisme qu'il faut pour répondre aux doléances des commerçants. Il connaît les difficultés que traversent les petits et les grands commerçants », loue

Mohamed Soibrou Ed-dine, le président de la CCIA Ngazidja, qui estime que la Chambre a tout fait pour jouer la carte de médiation entre le

secteur privé et l'État lors de la grève de des commerçants de janvier dernier.

Interrogé sur la question des «

techniques frauduleuses » dénoncées par certains candidats, le président sortant de la CCIA Ngazidja montre que pour s'enregistrer, il faut

un registre commercial et une patente. « Il reste à savoir si le registre et la patente sont faits dans les voies légales. Mais si le délai n'est pas respecté, il est de notre devoir de vérifier », souligne celui qui dit avoir engagé un huissier pour ce travail de vérification.

Cette équipe pointe du doigt l'adhésion massive de nouveaux membres et qui sont candidats pour cette élection. « Ces gens sont candidats et têtes de listes à l'élection. Tout compte fait, ils ne pourront pas répondre aux attentes de la Chambre », estime ladite équipe, tout en demandant le respect strict des lois pour éviter tout problème et surtout éviter des compromis pour une loi qui date depuis 1995.

Andjouza Abouheir



Nardassi Houmadi et son équipe pour l'élection à la CCIA NGAZIDJA.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

Les Coelacanthes accueillis en héros à Beit-Salam

La performance, réalisée par les Coelacanthes des Comores face au Kenya (2-1) à Maluzini vibre vivement dans le cœur de la nation. Le président Azali Assoumani a reçu les héros, joueurs et staffs technique et médical à Beit-Salam le lundi 16 novembre dernier. Deux allocutions ont été prononcées. Le Kinésithérapeute du groupe, Arthis Dubois explose de joie : « Quel accueil et quel honneur d'être reçu par le président des Comores ! ».

La double prouesse, comptant pour la 3e et 4e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (Can 2022), réalisée par les Coelacanthes des Comores face aux Harambee Stars de Kenya, (1-1) et (2-1) respectivement à Nairobi le 11 et au complexe omnisport de Maluzini le 15 novembre 2020 ne laisse personne indifférent. Comme cela est de coutume, le président de l'Union, Azali Assoumani, a reçu les braves Coelacanthes, joueurs et staffs technique et médical, à Beit-Salam, le

lundi 16 novembre en présence de hautes personnalités politiques, militaires et sportives, entre autres la présidente du comité de normalisation et son état-major.

L'entraîneur national Amirdine Abdou a eu l'honneur d'ouvrir la cérémonie. « Je remercie beaucoup le président Azali Assoumani pour l'invitation, suite à notre victoire historique. Au nom du staff et des joueurs, nous réitérons nos vifs remerciements. Nous, les Coelacanthes avons la chance d'avoir un président sportif, qui est incessamment derrière nous. Le week-end à Maluzini, son cœur a vibré avec la nation entière. Je souhaite des jours meilleurs pour l'avenir. Mathématiquement, on n'est pas encore qualifié. Notre ambition c'est une présence effective dans la phase finale de cette Can 2022. Avec l'enthousiasme du peuple, et la bienveillance de son Excellence, on réussira incha Allah », avance l'entraîneur des Coelacanthes. Cabouret Hugo, membre actif du staff des Coelacanthes salue l'initiative : « Je suis très heureux et honoré d'être reçu par le président des Comores ».



Les coelacanthes reçus à Beit Salam.

Le président de l'Union clôt la cérémonie : « Grand merci pour votre double prouesse. Vous êtes entrain d'honorer le pays. Vos résultats nous encouragent beaucoup. Moi et mon gouvernement, nous ferons tout ce qui est à faire pour vous accompagner. J'avoue que je suis jaloux de la place d'Amir Abdou. Parfois, quand je passe, on

me hue. Alors que lui, il est adulé (grand rire dans la salle). L'euphorie populaire a passé outre le couvre-feu. Mais, c'est la joie de tout le monde. J'espère qu'on se retrouvera ici pour fêter d'autres événements sportifs glorieux. Encoure une fois, merci à vous tous et bon voyage ». L'auteur du 2e but salvateur, Faiz Matoir, est très content et rêve une

suite resplendissante pour l'avenir. Pour lui, cette réception revêt une double signification. Il encourage et procure une motivation supplémentaire. « Si nous réussissons à préserver cette cohésion et cette cadence fructueuse, nous serons présents à la phase nationale. Je l'espère du fond du cœur », dit-il.

Bm Gondet

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS, ÉLIMINATOIRES

La liesse populaire après l'exploit des Coelacanthes

Des milliers de spectateurs, âges et sexes confondus, saoulés par l'éclatante victoire des Coelacanthes ont déferlé dans les rues de la capitale jusqu'à très tard le soir du dimanche 15 novembre, au bruit des klaxons, tam-tams, etc. pour fêter le résultat de la 4e journée, comptant pour les éliminatoires de la Can 2022. Ce duel (Kenya # Comores) à enjeu historique a eu lieu au complexe omnisports de Maluzini le week-end. Les opportunistes et buteurs, Ben El Fardou et Faiz Matoir, sont à l'origine de cette éclatante victoire (2-1), fêtée dans l'Archipel entier.

La 4e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (Can 2022) a bien enflammé la nation, le 15 novembre dernier. Les Harambee Stars de Kenya, battus (2-1) par les Coelacanthes des Comores, ont quitté le stade de Maluzini sur la pointe des pieds. Sans faire trop d'illusion, le but précoce et tonifiant d'El Fardou a enflammé le pays, qui a suivi le match sur la télévision nationale. Dès le coup de sifflet final, à Maore, Ndzouani, Moili et Ngazidja, une marée humaine a déferlé sur toutes les rues dans une ferveur populaire exceptionnelle. Joint par téléphone à Moili, l'ancien vice-président de la fédération, Omar Hassanaly,

n'en revient pas : « Partout dans l'île, c'était la grande fête. Les routes, les rues et les ruelles étaient bondées. Un long cortège de motos, de voitures a sillonné la ville pendant toute la soirée jusqu'à très tard. Le couvre-feu a été oublié ».

Le lendemain, au marché volovo de Moroni, c'est l'effervescence populaire. Hassanati Nahouza est une vendeuse de légumes. Comme les autres femmes, elle explose de joie : « Les matches des Coelacanthes nous mobilisent toujours. Parfois, nous participons financièrement pour soutenir les Coelacanthes par l'intermédiaire de Tourqui Salim. Nous sommes très contentes de la victoire. Elle va permettre au monde de connaître notre pays. C'est une ouverture pour le tourisme et une chance pour notre petit commerce ».

A Ndzouani, la communauté était mise en confiance par le nul (1-1), acquis à Nairobi. Pour les Anjouanais, le succès des Coelacanthes est tout, sauf surprise. Maître Saïd, ancien milieu de terrain offensif d'Amisco explique ce qui s'est passé : « La ferveur ressentie la matinée du jour du match [dimanche 15 novembre 2020, ndlr] dans les rues de Mutsamudu s'est traduite dans le stade Maluzini. Après la partie, les routes, les ruelles, et même dans les foyers, c'était la fête : cortège,


musique et danse. Les petits désaccords individuels ont été enterrés. Nous souhaitons une suite favorable aux Coelacanthes ».

A Ngazidja, les spectateurs, âges et sexes confondus, saoulés par une grande liesse populaire ont déferlé dans la capitale jusqu'à très tard le soir. Ils ont scandé l'hymne, des slogans d'encouragement et esquissé des pas de danse sous les youyous et applaudissements. Les


agents de sécurité, déployés en force à la périphérie pour le respect du huis-clos, se sont joints furtivement à la liesse ambiante, sautant de joie à chaque passage de petits groupes des danseurs. Toute la soirée, voitures et motos ont sillonné la ville en klaxonnant et en brandissant des drapeaux ou des tissus verts, symboles des Coelacanthes. Ajao a été débordé. L'équipe des Comores a confirmé son ambition

(8 points), s'envole et laisse grelotter dans son sillage les Pharaons d'Égypte (5), les Harambee Stars de Kenya (3) et les Éperviers de Togo (1). Le match avait un enjeu alléchant. Le vainqueur est à deux doigts de valider, ou presque, son billet pour la phase nationale, prévue à Yaounde (Cameroun) en 2022 prochain.

Bm Gondet



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute 1 VNU Spécialist(e) National(e) Analyste au Programme

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

*** Poste VNU Spécialist(e) National(e) Analyste au Programme**

<https://www.unv.org/calls/COMR000043-8211>

Date de début de Publication : **16 novembre 2020**

Date limite dépôt des candidatures : **29 novembre 2020**

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

MEURTRE D'ATTOUMANE MOUMINE

Seleani Hamahamet demande la peine de mort pour Hadji Ahamada

Dans une conférence de presse, le village de Seleani Hamahamet demande la peine de mort après le meurtre d'Athoumane Moumine. Par la même occasion, les habitants de ce village ont annoncé le bannissement de la jeune fille, cause principale de ce meurtre.

Au 9ème jour de la mort d'Attoumani Moumine décapité dans la nuit du dimanche au lundi 9 novembre dernier, le village de Seleani Hamahamet vient de se prononcer. Devant la presse, il condamne le meurtre dont la principale cause était l'infidélité. « Seleani regrette sincèrement ce qui s'est passé. Actuellement, le nom de notre village est cité partout et nous ne pouvons pas pardonner une telle humiliation, dit Salim Cheikh. C'est pourquoi nous demandons l'application de la peine de mort ». Au

nom du village, ce notable demande à la justice d'appliquer la peine la plus lourde et exemplaire pour le monde. « La justice sait bien faire son travail mais nous sommes obligés de le rappeler car sa décision peut avoir des conséquences dans la région en général et Seleani en particulier », rappelle-t-il.

Ce porte-parole de Seleani tient à préciser à la presse que « si la justice ne fait pas son travail, ils ne seront pas responsables de ce qui se passera après. Au delà de l'exécution qu'il demande avec insistance, le village se montre encore plus intransigent. « Le corps ne doit pas venir à Seleani. Il doit être jeté en mer », demande-t-il, tout en révélant que le défunt a reçu plus de 4 coups de couteau.

Actuellement, le village de Seleani tient à instaurer la paix dans le village et surtout au sein des deux familles. Présent dans cette rencontre avec la presse, Mohamed

Moumine, le frère de la victime affirme qu'actuellement il n'y a aucun problème entre les deux familles. « Les deux familles se côtoient mutuellement. La sœur du meurtrier est venue présenter les condoléances à notre famille », précise-t-il. Parmi les décisions prises, pour stabiliser le village, le bannissement de la femme, cause de ce meurtre. Notons ici qu'il s'agit d'une affaire d'adultère qui a presque plus de 8 ans. Dans un entretien que le chef du village avait accordé à la presse locale la semaine dernière, Mohamed Islam avait annoncé que le conflit entre Hadji Ahamada et Athoumane Moumine datait d'une dizaine d'années. Il a fait savoir que le présumé meurtrier avait saisi le chef du village plusieurs fois pour "infidélité". Les confrenciers affirment avoir tenté la médiation entre les trois personnes mais en vain.

Ibnou M. Abdou

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE LA PECHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

PREMIER PROJET DE GOUVERNANCE DES PECHE
ET CROISSANCE PARTAGEE DU SUD OUEST DE L'OCEAN INDIEN

SELECTION DES CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Pour le recrutement d'un bureau d'études pour l'élaboration de l'Avant-Projet Détaillé (APD) en vue de la construction d'un bâtiment pour le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement

Date de l'avis : 16 novembre 2020

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fonds Mondial pour le Développement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **recrutement d'un bureau d'études pour l'élaboration de l'Avant-Projet Détaillé (APD) en vue de la construction d'un bâtiment pour le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement**

2. Objectif de la mission

L'objectif général de la mission proposée est de réaliser les études techniques d'Avant-Projet Détaillé (APD) et préparation du Dossier d'Appel d'Offre y afférent pour la construction d'un nouveau bâtiment devant abriter le Ministère en charge des pêches aux Comores.

3. Profil et qualifications requis:

Le consultant doit répondre aux exigences suivantes :

- Le bureau d'étude en charge des études doit

avoir une expérience dans la maîtrise avec au moins Trois Références dans les missions similaires ;

- Le Consultant devra mobiliser au moins :

* 01 Ingénieur en BTP ou Architecte, chef de mission ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des études des projets de construction de bâtiments et avoir assuré au moins trois (3) fois la tâche de Chef de Mission sur des missions d'études sur des projets de bâtiment de même nature ;

* 01 Ingénieur en BTP, Directeur technique ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des études des projets de construction de bâtiments et avoir assuré au moins trois (3) fois la tâche de Directeur Technique sur des missions de maîtrise d'œuvre similaires ;

* 01 Topographe ayant un diplôme d'Ingénieur ou technicien supérieur topographe, géomètre ou équivalent et avoir au moins quatre (4) années d'expérience confirmée dans le domaine de la topographie. Il devra, durant les cinq (5) dernières années, avoir réalisé au moins trois (03) études topographiques d'envergure équivalente ;

* Le Technicien supérieur en Génie Civil ayant au moins quatre (4) années d'expérience confirmée

dans le domaine d'établissement des plans pour des projets similaires et ayant participé au moins à quatre (4) missions d'études de projets d'envergure équivalente.

4. La DGRH invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats similaires, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, en version électronique. La mission est prévue pour une durée maximale de 40 jours.

6. Le Consultant (bureau d'étude) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

7. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection au Moindre Coût (SQC)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heures locales des Comores)

9. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 30 novembre à 10 heures 30 min Heure locale de Moroni (Union des Comores).**

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba – BP : 41 – Email : houdhoir@yahoo.fr copie à abahid-jat@hotmail.com
Tél : (269) – 763 64 22

Comores, 45 ans après notre indépendance, peut-on encore être optimiste ?

« Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte ; une civilisation qui ruse avec ses principes et ses institutions est une civilisation moribonde. » (Aimé Césaire discours sur le colonialisme, éditions Présence Africaine Paris 1973)

Au fond de nous-mêmes, j'en suis sûr, nous nous posons tous, consciemment ou non, la même question : peut-on encore être optimiste sur le devenir de notre pays, après quarante-cinq ans d'indépendance, en dépit de la misère (matérielle et morale) qui est notre lot d'aujourd'hui ? Ce pays est-il en train d'aller vers le mieux, en dépit des apparences ? Concrètement nos enfants connaîtront-ils moins de difficultés, moins d'instabilités politiques, moins de dictature familiale et du pouvoir personnel, moins de souffrances, moins d'humiliation, moins de malheurs, moins d'obscurité et de délestage, moins de chômage, moins de haine et de la colère de la part des gouvernants, bref un peu plus d'espoir pour un lendemain meilleur ?

Pour ma part, nonobstant l'impression contraire qu'ont pu donner certains de mes articles de presse, je suis résolument optimiste. Je n'ai aucun doute sur l'évolution favorable de notre pays tout au long des



prochaines décennies quelles que soient les bêtises que feront consciemment ou inconsciemment nos mauvais dirigeants notamment nos gouvernants mal élus. Voici mes raisons, ou plutôt ma raison.

Les pays développés, les organismes internationaux, les pays arabes, les pays amis seront obligés de nous aider à nous en sortir. Non par vertu il ne faut pas rêver mais par nécessité. Dois-je vous rappeler Jean Jacques ROUSSEAU auteur du contrat social : « vouloir contraindre un homme fort et robuste à bégayer dans un berceau que de vouloir rappeler les grandes puissances, les petites vertus des petites républiques. » oui les pays riches doivent désormais nous aider, nous

comoriens, nous africains tout simplement car les frontières qui séparent les pays les uns des autres ne sont plus des murs infranchissables, mais en dépit des visas et autres réglementations restrictives, des passoires.

D'abord pour l'information : la presse écrite, mais surtout la radio et la télévision, c'est-à-dire la voix et l'image, font que chacun de nous, fut-il illettré et isolé, sait instantanément ce qui se passe à l'autre bout de la planète. Déformée ou non, l'information circule et avec elle, les idées, les modes de pensée, les désirs. Les nantis voient les miséreux et leur misère ; les démunis peuvent regarder les images des nantis et de leur prospérité. Par

exemple Mayotte et les autres îles de l'archipel, notamment Anjouan, ne sont séparées que par un bras de mer. Le franchissement de cours d'eau est aussi difficile que celui du mur de Berlin avant sa chute en 1989, mais des milliers de comoriens sont passés et d'autres milliers le feront quoi qu'il leur en coûte.

Au moment où j'écris ces quelques lignes, nous sommes le dimanche 15 novembre 2020. Radio France internationales (RFI) annonce que les pays d'Europe du sud et la Turquie continuent de s'envoyer des immigrés clandestins devant leurs frontières respectives. Devant cette tragédie humaine, je continue de croire que ces migrations sont les produits d'effarantes disparités : en deçà d'une frontière, il y a le chômage et la misère, au-delà, il y a du travail-fût-il clandestin et les miettes de l'abondance. L'appel est irrésistible.

A cette intolérable disparité économique s'ajoute le déséquilibre démographique qui s'accroît inexorablement, décennie après décennie. En cette fin d'année 2020, les institutions internationales les plus sérieuses notamment, l'OMS, le PNUD, la FAO, relèvent que notre planète compte désormais sept milliard d'êtres humains dont six milliard pour les pays dits du SUD où domine la pauvreté et un milliard pour les pays industrialisés, déve-

loppés et riches.

Il ne s'agira pas d'un « plan Marshall », lequel véhicule, lui, le concept d'aide aux amis pour le remettre debout et les conserver mais d'un « Neau-Deal », c'est-à-dire d'un partage plus équitable avec « les damnés de la terre » d'hier et d'aujourd'hui dont on se résout à faire les partenaires de demain. Est-ce à dire qu'il suffit aux comoriens de « faire la planche » et d'attendre ? Non, bien sûr, car on ne partagera pas avec tout le monde et surtout pas avec les adeptes du moindre effort.

On partagera d'abord avec ceux qui seront préparés que les autres à se joindre à la mince caravane du développement pour en grossir les rangs. On a déjà commencé à le faire avec ceux qu'on appelle les nouveaux pays industriels (NPI) : Corée du sud, Taiwan, Malaisie, Singapour, Hong-Kong, etc... On le fera demain avec d'autres petits pays y compris le nôtre, Union des Comores. Pour cela, nous devons travailler, prendre les bonnes décisions pour retrouver grandeur, puissance et dignité.

Professeur Djaffar MMADI
Universitaire Ancien Ministre

Coronavirus: Moderna annonce que son vaccin est efficace à 94,5%

Moderna a annoncé lundi que son candidat vaccin était efficace à 94,5% contre le COVID-19, selon des données provisoires issues d'essais cliniques avancés, une semaine après l'annonce de son concurrent Pfizer qui, associé à l'allemand BioNTech, a dit avoir développé un produit efficace à plus de 90%.

Moderna a obtenu ce résultat sur la base de 95 personnes contaminées ayant reçu soit un placebo soit le candidat vaccin du laboratoire américain. Seules cinq de ces personnes ont été contaminées alors qu'elles avaient reçu le candidat vaccin, administré en deux doses espacées de 28 jours.

Sur la base de ces premières données, Moderna espère être en mesure d'entamer la vaccination dès la fin de l'année aux Etats-Unis et début 2021 en Europe, précise le directeur général de Moderna, le Français Stéphane Bancel, dans une interview aux Echos.

"La phase III de test se terminera quand nous aurons eu 151 cas de personnes atteintes", explique-t-il. "Vu le niveau de contamination aux Etats-Unis, ce nombre devrait être atteint dans les 10-15 jours."

"Il faudra ensuite que les diffé-

rentes autorités sanitaires approuvent le vaccin d'une manière accélérée lorsque nous déposerons notre dossier fin novembre-début décembre. Cela prendra quelques semaines et nous devrions donc être en mesu-

re de commencer la vaccination aux Etats-Unis d'ici la fin de l'année et en Europe en début d'année prochaine."

"Encore faut-il que nous concluons nos discussions avec

l'Europe. Cela a pris 15 jours au Canada. C'est un peu plus long en Europe...", ajoute Stéphane Bancel.

L'avantage du vaccin de Moderna par rapport à celui de Pfizer est qu'il ne nécessite pas d'être

stocké à des températures aussi basses de moins 70° Celsius. Il peut être conservé dans un réfrigérateur normal pendant 30 jours et jusqu'à six mois à -20°.

(Reuters)

Après des années de progrès, la bonne gouvernance recule pour la première fois en Afrique

La fondation Mo Ibrahim basée à Londres publie régulièrement des études sur la gouvernance en Afrique. L'évaluation se base sur plusieurs critères comme la sécurité, les droits de l'Homme, la stabilité économique ou bien encore le développement humain. Le rapport (lien en anglais), publié le 16 novembre 2020, couvre la période allant de 2010 à fin 2019, juste avant que l'Afrique ne soit frappée par la pandémie du Covid-19. Il souligne notamment que le continent qui suit une trajectoire positive en matière de droits se retrouve sur "un chemin qui se dégrade".

La sécurité décline

Dans l'étude de la fondation Mo Ibrahim, il y a les bonnes et les moins bonnes nouvelles concernant la gouvernance en Afrique. On apprend notamment que la situation progresse de manière générale depuis 2010. Le

rapport souligne que six Africains sur dix vivent dans un pays où la gouvernance s'est améliorée. Mais malgré cette avancée, certains indicateurs comme la sécurité ou l'Etat de droit font tache. Les pays qui accusent un net recul sur ces questions sont le Burundi, le Mali, la RDC, les Comores et la Libye.

Des progressions encourageantes

Dans le classement général, l'île Maurice se maintient en tête et c'est la Tunisie qui enregistre la meilleure progression de la décennie. Le pays arrive en 4e position. Tous les Etats du Maghreb progressent à l'exception de l'Algérie qui fait du surplace d'après les indices de la Fondation Mo Ibrahim.

En Afrique subsaharienne, la Gambie, le Rwanda, la Côte d'Ivoire et le Zimbabwe marquent des points dans la catégorie des opportunités économiques. Mais ces accomplissements et cette trajectoire positive sont

désormais menacés par l'impact du Covid-19 qui n'a pas été pris en compte.

La gouvernance à la loupe

Une décennie de progrès avec un premier recul. On peut voir le verre à moitié vide ou à moitié plein, c'est selon. Le rapport contrasté de la Fondation Mo Ibrahim a surtout le mérite de stimuler le débat pour améliorer la qualité de la gouvernance en Afrique. L'homme d'affaires soudano-britannique Mo Ibrahim en a fait son credo en créant sa fondation en 2006. Outre la publication de rapports sur la bonne gouvernance, la Fondation Mo Ibrahim octroie un prix doté de cinq millions de dollars à un président africain ayant fait preuve de bonne gouvernance et d'un leadership de qualité. Jusque là, seuls cinq chefs d'Etat ont été récompensés.

franceinfo)